AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1453
FR0011981968-FS0707

28 août 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

WORLDLINE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 août 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 22 août 2025, le seuil de 10% du capital de la société WORLDLINE, et détenir, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 28 073 510 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 9,89% du capital et 8,54% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	27 511 689	9,69	27 511 689	8,37
Goldman Sachs & Co. LLC	422 996	0,15	422 996	0,13
Goldman Sachs Bank Europe SE	113 593	0,04	113 593	0,03
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	23 607	0,01	23 607	0,01
Goldman Sachs Asset Management International	1 625	ns	1 625	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	**28 073 510**	**9,89**	**28 073 510**	**8,54**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions WORLDLINE hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 13 542 106 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions WORLDLINE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

[1] Sur la base d'un capital composé de 283 964 175 actions représentant 328 651 783 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 14 484 228 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 7 576 858 actions WORLDLINE résultant de la détention de 40 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 8 décembre 2025 et le 27 juin 2040 ;

- 451 360 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026 ;

- 13 816 actions WORLDLINE résultant de la détention de 6 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 19 septembre 2025 et le 30 décembre 2030, à des prix compris entre 1,76€ et 8,00 € ; et,

- 6 442 194 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026.